

Cédric Némitz sera le prince du Carnaval



Marc Zahnd a remis son sceptre à Cédric Némitz. HEIDI FLÜCKIGER

BIENNE

A peine une année après avoir quitté l'exécutif de la ville, le Romand se voit remettre une nouvelle couronne.

L'assemblée générale de la Guilde du Carnaval de Bienne, qui s'est tenue vendredi à la salle Dispo, à Nidau, était historique à plus d'un titre. Par la décision, tout d'abord, d'accepter dorénavant la nomination de femmes au comité de la guilde, jusqu'à présent uniquement masculin. La décision intervient alors qu'il s'agissait, rappelons-le, de la 125e assemblée de la guilde en question. Par le climat, ensuite, de l'édition 2022, forcément délicat suite à l'annulation de l'édition 2021 et à l'annulation par-

tielle de celle de l'année 2020. Enfin, par la nomination de Cédric Némitz au titre de prince du Carnaval.

Un règne hors du commun

Le socialiste a été, de 2013 à décembre 2020, conseiller municipal biennois en charge de la formation, de la culture et du sport, régnera sur la ville sous le titre de Cédric 1er, fait savoir la Guilde du Carnaval de Bienne. Son sceptre lui a été remis par son malheureux prédécesseur, Marc Zahnd – Marc 1er –, puisque son règne n'a pu s'exercer en l'absence de Carnaval.

Le couronnement officiel de Cédric 1er aura toutefois lieu le 11 novembre seulement devant le Châlet de la place Centrale, à Bienne – et non plus sur la place Guisan, comme c'était encore le cas il y a peu. Il s'agit, en tout cas, d'une occasion rare, pour un Romand, de régner sur la ville. **HF-AVU**